Accusé de réception en préfecture 013-21130942-2023050-DEL-2023-038-DE Date de télétransmission : 11/05/2023 Date de réception préfecture : 11/05/2023



Contrat départemental pour la transition écologique 2023/2025 avec la commune de Saint-Etienne du Grès Phasage financier des opérations et plan de financement prévisionnel global

ANNEXE 1

Projets communaux	Montant des dépenses subventionnables HT			Total des dépenses subventionnables	Montant des subventions proposées			Total des subventions	Financements sollicités auprès d'autres partenaires		Autofinancement communal	
	2023	2024	2025	par projet HT	2023	2024	2025	par projet	Partenaires	Montant	Montant	%
Réhabilitation (performance énergétique, rénovation fonctionnelle, réalisation d'une cour écologique) et restructuration du groupe scolaire	1 000 000 €	700 000 €		1 700 000 €	500 000 €	350 000 €		850 000 €	Agence de l'eau Etat : fonds vert Etat : DETR	170 000 €	680 000 €	40%
Transition écologique : aménagement des lotissements de la Laurade, les céréales et les sansonnets (passage éclairage public en LED, sécurisation des voies, prévention des risques naturels, gestion de l'eau, traitement qualitatif paysager)		800 000 €	1 500 000 €	2 300 000 €		400 000 €	750 000 €	1 150 000 €	Etat	230 000 €	920 000 €	40%
TOTAL	1 000 000 €	1 500 000 €	1 500 000 €	4 000 000 €	500 000 €	750 000 €	750 000 €	2 000 000 €		400 000 €	1 600 000 €	

2023/03/13 DGASDT Service des communes